LE PETIT SUDVERSIF

Bulletin d'information du syndicat Sud Santé-Sociaux du Centre Départemental de l'Enfance de Moselle
137, Route de Plappeville 57000 Metz Janvier 2007
Tel. 0687951720 sudsante57@wanadoo.fr site: http://sud.sante.moselle.free.fr

MEILLEURS VŒUX POUR 2007 !

Editorial

Nous souhaitons à tout le personnel du CDE nos meilleurs vœux pour 2007. Mais nous le savons, les vœux ne se concrétisent jamais d'eux-mêmes…Nous souhaitons donc également des avancées dans la lutte contre la précarité. Même dans la Fonction Publique Hospitalières, nous ne sommes pas à l'abri des attaques des partisans de la « mondialisation libérale ».
En effet, non seulement la précarité n'est pas combattue dans la fonction publique, mais une politique systématique est mise en œuvre pour l'accroître. Elle se traduit par des suppressions de postes, par la baisse du nombre de postes au concours, par des départs à la retraite non remplacés…
Il s'agit ni plus ni moins que de casser les services publics pour rendre possible les accords de l'A.G.C.S. (accord général dans le commerce et les services). Cet accord, signé par les états membres de l'OMC, prévoit la privatisation et la mise en concurrence de tous les services publics, hormis ce qui relève des fonctions régaliennes de l'état (police, justice, armée).
C'est d'un projet de société global qu'il s'agit

Une société qui transforme toute réalité en bien marchand, et accentue les disparités de distribution des richesses. Il faut en avoir conscience. Plus que jamais, il est nécessaire d'unir nos forces syndicales et associatives et d'organiser les solidarités pour défendre l'accès aux droits fondamentaux-droit au travail, à un revenu décent, droits de l'Homme et de l'Enfant… Il s'agit, en fin de compte, de défendre la dignité de tous, dans un processus démocratique.

Mais n'oublions pas qu'au-delà des lois et des politiques libérales qui les mettent en œuvre, il y'a des pratiques quotidiennes, voire institutionnelles qui leur préparent le terrain ou qui en facilitent l'accès. Il faut leur barrer la route.

CUISINE

Mr. Philippe Leroy a inauguré récemment la nouvelle cuisine du CDE qui est sans nul doute un plus pour l'établissement. Mais l'investissement dans le matériel ne doit pas occulter le nécessaire investissement en personnel .Nous savons tous que pour des enfants en souffrance, la qualité du moment des repas est extrêmement important. Voici des mois qu'est pointé le manque de moyens affecté à la qualité des repas. La nouvelle cuisine, si elle a permis des améliorations, n'a pas résolu tous les problèmes.
Ce nouvel équipement a entraîné une charge de travail supplémentaire pour l'équipe de cuisine (distribution des repas au self, livraisons, distribution des repas…). Il n'y a pas eu augmentation du personnel alors même que des groupes supplémentaires ont été crées, notamment au « Jardin d'Enfants », aux « Logis », ce qui représente une somme de travail non négligeable, en cuisine comme en lingerie…

ON A TUER OMAR!

Du rarement vu dans l'institution!
Omar était contractuel depuis 4 ans comme veilleur de nuit dans l'institution et stagiaire depuis 2 ans. Il a été licencié pour « insuffisance professionnelle ». On lui reproche entre autres de n'avoir pas su inspirer assez confiance à ses responsables pour le « créditer d'une certification de bonne qualité », ou d'avoir manifester son mécontentement suite à la casse de sa voiture par un jeune, montrant à ce moment une « réaction émotionnelle excessive » analysée comme une carence éducative !
Notons en outre que la dernière évaluation de stage était positive et qu'il suffit décidément de beaucoup de subjectivité pour gâcher impunément l'avenir des salariés.
On connaissait déjà les CDD- kleenex après plusieurs années de services (encore deux éducateurs des homes, dont l'un embauché depuis 4 ans ont été remplacés cette année).
Mais ce cap n'avait jamais été franchi. A quand le licenciement des titulaires pour « insuffisance professionnelle ? »
Un recours au tribunal administratif est en cours

LUTTE CONTRE LA PRECARITE

Suite à l'Assemblée Générale faisant suite au mouvement de grêve du 30 Novembre dernier, nous avons rencontré la Direction pour commencer à évoquer les propositions que nous avions élaborées contre la précarité du personnel, notamment contractuel. Nous avons pris acte de la volonté affirmée de la Direction d'être à l'écoute des organisations syndicales. Nous rencontrons à nouveau la Direction le 29 Janvier.
Nous y réaffirmerons nos propositions :

-les contrats à durée déterminée sur des postes permanents doivent selon nous être clairement identifiés et doivent donner lieu à des ouvertures de concours dans l'année. Nous demandons également que le tableau des emplois soit communiqué aux organisations syndicales pour que soient portés à notre connaissance :

-les contrats à durée déterminée sur des postes de remplacement
-les contrats à durée déterminée sur des postes permanents.

Car le flou le plus total règne. Certains agents eux-mêmes ne savent même pas quels types de postes ils occupent.

-Nous réaffirmerons la nécessité de trouver des solutions pour le personnel en CDD qui est présent depuis des années et qui risque de se retrouver à la rue. Le spectre des « 6 ans », période au bout de laquelle la Direction doit embaucher en CDI les contractuels si ils restent dans l'établissement est suspendu au-dessus de leurs têtes comme l'Epée de Damoclès.

-Le Code du Travail prévoit les périodes d'essai pour que l'employeur puisse juger de la compétence du personnel. Nous nous opposons à la sélection des personnels en CDD longue durée mis de fait en concurrence dès lors que leurs postes ne sont pas clairement identifiés.
La tentation est grande évidemment pour les institutions recourant aux CDD de virer certains contractuels « dans le collimateur » et de les remplacer par d'autres qui n'étaient pas prévus initialement sur le poste. Ce système crée de l'insécurité constante. Personne n'est à l'abri d'être dans la ligne de mire un jour ou l'autre, et pas forcément pour des raisons objectives.
Une réunion pour informer les personnes présentes à la réunion du 3 Novembre, mais évidemment ouverte à tous aura lieu le Jeudi 1er Février à 17H au Café de la marne (à côté de l'IRTS).

TOUS EN GREVE LE 8 FEVRIER

Les organisations de fonctionnaires CGT-FO-FSU-UNSA-SOLIDAIRES (UNION DES SUD) exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :
Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006
L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8%
Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6%)
-Une refonte globale de la grille indiciaire
Au-delà du pouvoir d'achat, le mouvement du 8 Février sera basé sur les conditions de travail, l'emploi et la sauvegarde des missions et du service public. Nous y reparlerons de la précarité des contractuels dans la fonction publique.

MANIFESTATION METZ A 14H30 PLACE DE L'ESPLANADE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES : C'EST POUR BIENTOT !

Les élections aux Commissions administratives paritaires locales et départementales et aux Comités techniques d'Etablissements auront lieu le mardi 23 octobre 2007.
Pour Sud Santé-Sociaux, les enjeux de ces élections sont importants. Non pas pour concurrencer les autres organisations, mais pour permettre à notre courant syndical unitaire de progresser. D'autre part, un des enjeux, et non des moindres, est d'agir contre l'abstention qui est particulièrement préoccupante si on veut augmenter l'influence des salariés dans les institutions.
Sud Santé-Sociaux organise une journée de formation sur ces élections le mardi 6 Mars. Vous pouvez y participer dans le cadre de votre droit à congé de formation économique, sociale et syndicale. Renseignez-vous auprès des délégués syndicaux Sud pour connaître les modalités de participation. URGENT : La demande doit être faite avant le 5 Février à l'employeur.

NOM :
PRENOM :
SERVICE :
SITE :

-souhaite adhérer à Sud Santé-Sociaux oui O
- souhaite recevoir les bulletins/tracts à domicile oui O
Adresse :…….
E-mail :……
Téléphone :……..
- souhaite être candidat aux élections professionnelles sur les listes déposées par Sud oui O
- souhaite participer à la formation sur les élections professionnelles du 6 Mars oui O

A découper et renvoyer à : syndicat Sud Santé-Sociaux centre départemental de l'Enfance 137, Route de Plappeville 57 Metz (ou poser dans la boîte aux lettres près du standard) ou téléphoner : 0687951720 pour plus de renseignements

Nous garantissons l'anonymat et la discrétion aux agents syndiqués qui le souhaitent.

Une permanence a lieu au local syndical Sud tous les Mardis de 16H30 à 17H30

Fichage, délation, répression des familles et des salariés

« prévention de la délinquance »
loi sécuritaire

Plusieurs dizaines de personnes s'étaient rassemblées Colonne Merten à Metz ce Mardi 23 Janvier, dont des travailleurs sociaux du CDE, pour protester contre le projet de loi sur « la prévention de la délinquance » .Ce projet de loi va passer prochainement à l'Assemblée Nationale en 2éme lecture. Ce texte, contrairement à ce que veut nous faire croire le gouvernement, n'a pas une vocation de prévention mais de **répression et de contrôle total** de la population. Il s'appuie entre autres sur une logique **déterministe et discriminatoire** selon laquelle les enfants des familles pauvres, issues de l'immigration ou monoparentales ont de grandes chances de tomber dans la délinquance. Le député Benisti, un des rédacteurs du projet n'a t-il pas affirmé que « *les enfants parlant un patois étranger à la maison* » étaient des délinquants en puissance ? Ils considèrent donc les couches populaires comme responsables de leur misère, comme des « classes dangereuses » à surveiller de près. Après avoir fait de chaque étranger un suspect potentiel, ils font de chaque jeune un futur délinquant en puissance.

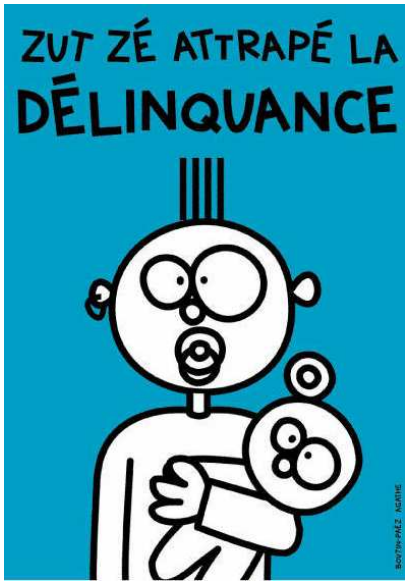

Nous ne pouvons accepter cette loi qui stigmatise encore les plus faibles d'entre nous et propose de **ficher jusqu'aux enfants** dans des fichiers consultables par les Maires et la police. Les pratiques de fichage ne cessent de se développer. Le projet de loi va les institutionnaliser.

Si la loi passe, le fichage devra être alimenté par les enseignants, les travailleurs sociaux, qui seront donc obligés de bafouer leur secret professionnel et la relation de confiance avec les personnes en difficulté. La délation sera confiée aux personnes en charge du service public mais aussi à **chacun d'entre nous qui se fera piéger par les sirènes sécuritaires, comme les futurs « citoyens du service volontaire », sorte de milices secondant la police destinées à surveiller les « déviants »**. Le Maire centralisera ces informations et prendra des sanctions arbitraires envers les familles « déviantes ». Il deviendrait donc juge, policier et acteur social à la fois. Pour ce qui est de la délinquance, le gouvernement a choisi une fois de plus de faire abstraction des véritables causes de l'insécurité (chômage, précarité). Il préfère s'attaquer aux conséquences. Les Maires auront la possibilité de faire interner quelqu'un 72h en psychiatrie. La loi prévoit aussi un alourdissement des sanctions aux mineurs dès 10 ans qui va de la **mesure d'éloignement à l'enfermement pur et simple, en passant par le travail forcé sans rémunération...**

Il est temps de garantir l'accès aux droits fondamentaux plutôt que de mater ceux que la société exclut. Ce texte n'est pas seulement une atteinte à nos libertés individuelles, il est aussi porteur d'un projet de société ou chacun devrait être formaté et conforme, ou l'on corrigerait les « déviants » à coups de bâtons, **une société sans contestation, mais aussi sans citoyenneté réelle. N'attendons pas de nous retrouver le dos au mur !**

OUI A UN TRAVAIL SOCIAL PORTEUR D'ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX !
NON A LA CRIMINALISATION DES FAMILLES ET DES JEUNES !

REJOIGNEZ LE COLLECTIF DES ACTEURS SOCIAUX DE MOSELLE : SUD SANTE SOCIAUX 57, SUD RAIL, SOLIDAIRES 57 , CGT 57, CGT ACTION SOCIALE 57, FSU 57, , CNT 57 , FCPE 57, Ligue des droits de l'homme , Syndicat des Avocats de France, etudiants en Travail Social, travailleurs sociaux, citoyens…

Contact : Eric Florindi : 06 87 95 17 20